

DEPARTEMENT DU JURA		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT : Lons le Saunier CANTON : Clairvaux Les lacs COMMUNE : SOUCIA		
OBJET / TAXE D'AMENAGEMENT		<u>Séance du 07 NOVEMBRE 2014</u>
Date de convocation 29/10/2014	Nombre de Conseillers en Exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10	Étaient présents : DUMONT GIRARD Philippe, Maire PETIT Bertrand, CHAMOUTON Philippe, Adjoint, GOBET Charline, BUSI Sonia, GRUET MASSON Stéphane, JACQUET Arnaud, MONNIER Thierry, PIAULY Gilles, BAILLY Sébastien. Absente excusée : LOCATELLI Cindy Secrétaire : GOBET Charline
Date d'affichage 29/10/2014		
N°5		

Vu la délibération en date du 26 octobre 2011, délibération instituant la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal, délibération valable 3 ans soit jusqu'au 31 décembre 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de maintenir sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1%,

DECIDE que ce taux de 1% soit reconduit par tacite reconduction,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Cette délibération est transmise au service de l'état chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,

Philippe DUMONT GIRARD



(Handwritten signatures and scribbles)